



Fédération Française de Scrabble

Comité Languedoc-Roussillon

www.scrabble-lr.fr

Siège : 51, rue Michel-Ange – Bât. E – 34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 10 février 2016

QUALIFICATION INTERCLUBS Dimanche 20 mars 2016

Tous les joueurs licenciés peuvent participer. Selon sa série nationale, chaque joueur a un *indice de valeur* : super-série (14 pts), 1A (13 pts), 1B (12 pts), 2A (11 pts), 2B (10 pts), 3A (9 pts), 3B (8 pts), 4A ou 4B (7 pts), 4C ou 4D (6 pts), 5A ou 5B (5 pts), 5C ou 5D (4 pts), 6A ou 6B (3 pts), 6C ou 6D (2 pts), 7 (1 pt). Les équipes sont réparties en divisions selon la somme des indices de valeur (IV) des joueurs de chaque équipe. Les divisions 2 et 3 sont constituées d'équipes de 7 joueurs. Les divisions 4 à 6 sont constituées d'équipes de 5 joueurs.

Division 2 : IV supérieur à 55. Division 3 : IV entre 36 et 55. Division 4 : IV entre 26 et 35. Division 5 : IV entre 16 et 25. Division 6 : IV inférieur à 16.

CENTRES:

- **Montpellier** : [salle Guillaume de Nogaret, espace Pitot](#) (près du Peyrou, parking des Arceaux gratuit)
Hervé BOHBOT - Tél. : 06 60 57 60 78 - Mél. : montpellier.scrabble@gmail.com
- **Nîmes** : [Stade des Costières \(aile nord-ouest\), avenue de la Bouvine](#)
Jérôme PASCAL - Tél : 06 71 17 70 02 - Mél. : pascaljero@wanadoo.fr
- **Saint-Jean** : [Salle socio-culturelle](#)
Jeannine BETSCH - Tél. 04 68 83 50 69 ou 06 09 87 37 70 - Mél. poscrabble@gmail.com

DÉROULEMENT: 3 parties en 2'30"+30" à **10h (attention, ce n'est pas le week-end du changement d'heure, 13h45 et 16h15.**

DROITS D'ENGAGEMENT: 77 € par équipe de 7, 55 € par équipe de 5.

ARBITRAGE : chaque club **doit** fournir un arbitre par équipe de 7 ou pour deux équipes de 5 et, si possible, un arbitre ou un ramasseur par équipe engagée. Les noms sont à préciser lors de l'inscription. Il n'y a pas d'indemnisation par le comité ou par les centres organisateurs.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **16 mars 2016.**

ENJEU : La première équipe de division 2 ou 3 sera championne régionale interclubs. Les 8 équipes classées en tête de chaque division 3 à 6, et les 12 équipes classées en tête de la division 2 se qualifient pour la finale qui aura lieu à Bron les 11 et 12 juin 2016. Le comité subventionnera chaque club à hauteur de 225 € ou 315 €, respectivement par équipe de 5 ou 7 joueurs qualifiés.

À chaque partie, un classement de l'ensemble des participants, toutes divisions confondues, est établi. Des points de classement (M fixé à 100) et des PP4, cumulables sur les trois parties, sont attribués. Rappel : il n'y a plus d'attribution de %S1, %S2 et %S3. Des points de classement sont également attribués par équipes (les mêmes pour chacun des joueurs) selon un classement par division.

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur le site du comité régional :

www.scrabble-lr.fr